



## OFFRE D'EMPLOI Service des travaux publics

### Technicien(ne) aux travaux publics Poste régulier à temps complet (37,5 heures / semaine)

#### Description

Sous la responsabilité du chef de division – Gestion des contrats et de l'approvisionnement, le technicien aux travaux publics coordonne le travail des divers intervenants externes dans l'exécution de leurs tâches afin d'assurer la conformité aux normes de qualité. Il étudie les plans et devis, prépare les dessins, les spécifications de construction, de réhabilitation et d'entretien, détermine les matériaux nécessaires, estime les coûts, effectue des études, rédige des rapports, vérifie que les travaux sont conformes aux indications et qu'ils respectent les règles de sécurité. Il assure un lien professionnel et courtois avec la clientèle et enquête lors de réclamation de dommages.

#### Exigences

**1. Formation :**

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie du génie civil

**2. Expérience :**

- Posséder une expérience minimale de 3 années dans le domaine de l'emploi.

**3. Connaissances :**

- Maîtrise d'une station totale et d'autres instruments d'arpentage;
- Maîtrise du logiciel AutoCad;
- Maîtrise du français et des techniques de rédaction de rapports;
- Connaissance des logiciels et des outils informatiques inhérents à la fonction;
- Connaissance du milieu municipal (atout).

**4. Autres :**

- Détenir un permis de conduire valide / classe 5;
- Carte en santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP) (atout);
- Connaissance à l'oral de la langue anglaise (atout).

**5. Compétences et qualités personnelles**

- Capacité d'analyse;
- Résolution de problèmes;
- Communications interpersonnelles
- Savoir travailler en équipe;
- Rigueur;
- Autonomie;
- Orientation vers l'action;
- Orientation vers les résultats;

## Sommaire des tâches

### 1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Effectuer des relevés d'arpentage et préparer des plans, des devis, des études, des estimations, des calculs topométriques et des documents techniques relatifs aux travaux de construction, de modification et de réparation afin d'être en mesure d'évaluer les travaux avec exactitudes et de fournir des données fiables aux personnes ou aux services concernés;
- 1.2. Effectuer des calculs de quantité notamment de matériaux, de surface, de volume et participer à l'élaboration des estimations;
- 1.3. Collaborer au traitement, à l'analyse et à la diffusion des données relatives à la géomatique, le tout en collaboration avec le technicien en géomatique;
- 1.4. Effectuer la mise à jour et dessiner des plans municipaux et géomatiques au moyen du logiciel *Autocad*;
- 1.5. Collaborer à la préparation des devis techniques ou généraux, des cahiers de charge pour divers contrats, des plans ou croquis et à la rédaction des bordereaux des prix et des quantités;
- 1.6. Surveiller et inspecter les travaux de construction et de réhabilitation et d'entretien des infrastructures, des bâtiments et du réseau routier pour en assurer la conformité aux règlements et aux normes applicables dans le domaine, le tout dans le respect des budgets alloués au service des travaux publics;
- 1.7. Coordonner le travail des entrepreneurs et des experts qui ont reçu des mandats, superviser l'exécution des travaux et s'assurer du suivi rigoureux de l'exécution de ceux-ci;
- 1.8. Effectuer la surveillance ponctuelle des travaux afin de s'assurer que l'exécution des travaux soit conforme aux normes et spécifications techniques des plans, devis, échéanciers, règlements municipaux et rédiger les différents rapports techniques et de surveillance de chantier;
- 1.9. Assister aux réunions de chantier, collaborer avec les différents intervenants internes ou externes et aviser les personnes responsables de toute erreur, omission ou imperfection et résoudre divers problèmes techniques en collaboration avec son supérieur immédiat;
- 1.10. Agir à titre de responsable et de personne ressource dans le cadre de la gestion de projets internes et externes du service des travaux publics ainsi que pour l'utilisation de logiciels spécialisés du Service.

### 2. Tâches administratives

- 2.1. Participer à l'élaboration des prévisions budgétaires des activités sous sa responsabilité;
- 2.2. Participer aux enquêtes à la suite des réclamations pour dommages à la propriété lors des travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien, recueillir les preuves, rédiger un rapport de constatations et témoigner à la cour, lorsque requis;
- 2.3. Rédiger et traiter la correspondance, des mémoires et des rapports requis dans l'exercice de ses fonctions;
- 2.4. Traiter les demandes des citoyens et répondre aux interrogations touchant le service des travaux publics, soit en personne, au téléphone ou par écrit;
- 2.5. Remédier aux plaintes touchant les activités sous sa responsabilité.

### 3. Autres

- 3.1. S'assurer du respect des exigences en matière de santé et sécurité du travail;
- 3.2. Agir à titre d'intervenant lors de mesures d'urgence lorsque requis;
- 3.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

## **Horaire de travail et salaire**

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5 h) par semaine, réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Horaire d'été : Les heures de travail sont réparties sur cinq (5) jours, du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45. L'horaire du vendredi est de 7 h 30 à 12 h.

Le taux horaire actuel est de **29,77 \$ l'heure**.

## **Période d'affichage**

Du 16 au 29 octobre 2020

## **Date d'entrée en fonction**

Décembre 2020

## **Pour postuler**

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne à [ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://ville.vaudreuil-dorion.qc.ca) / la ville / **administration municipale / Emplois avant 16h30 le 29 octobre 2020.**

## **Équité en emploi**

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.